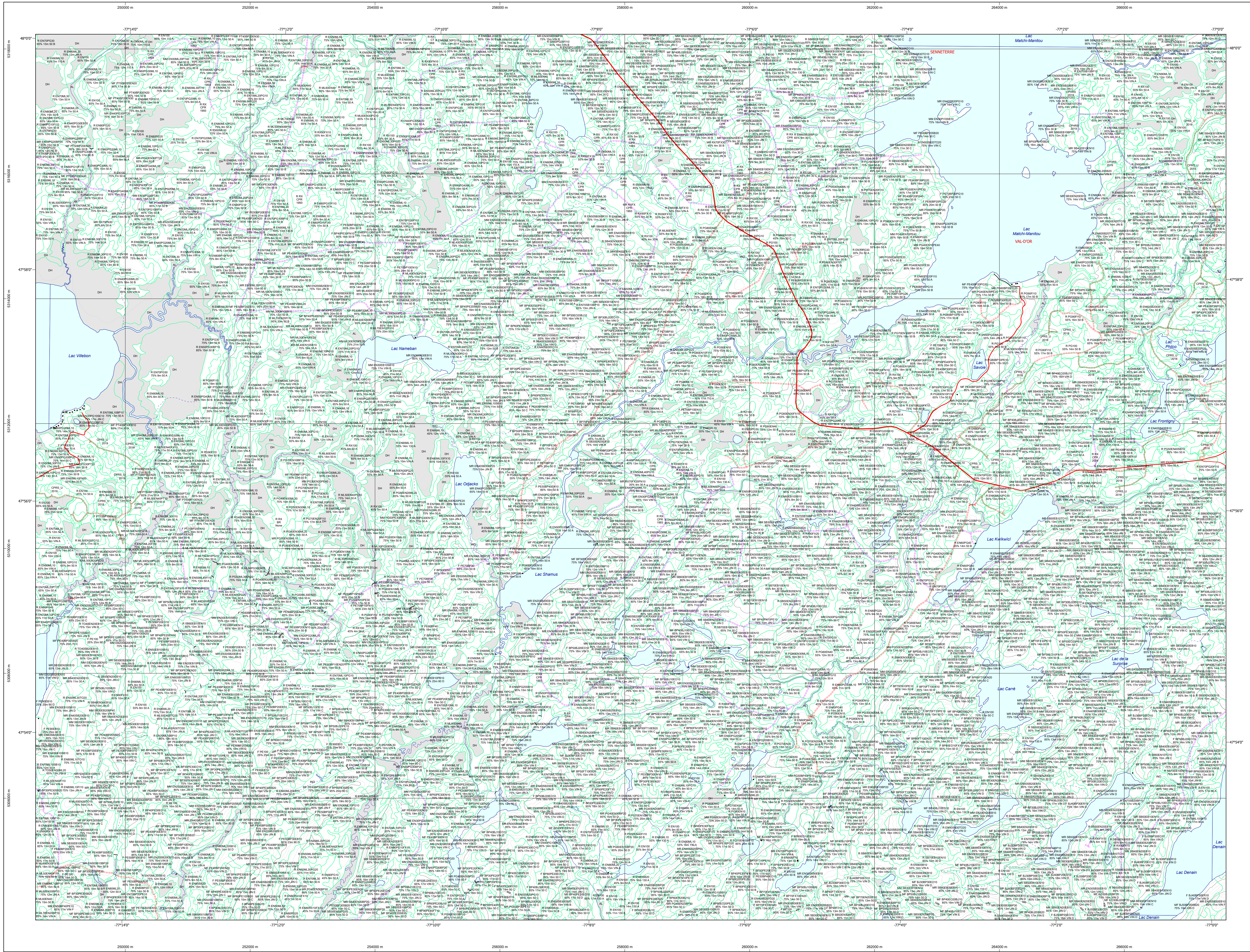


# Carte écoforestière

### STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
EMPSOR30M10	Essence de Sa de APT	X	X	X	X
EMPSOR30M10	Déclasse de l'occupation forestière (NF)	X	X	X	X
12	Statut (réservé) (NF)	X	X	X	X
CT	Intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
EMPSOR30M10	Essence de Sa de APT	X	X	X	X
EPC	Intervention partielle	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
EMPSOR30M10	Essence de Sa de APT	X	X	X	X
EMPSOR30M10	Coupe de l'ancien APT	X	X	X	X

Le déclasse est estimé par déduction, soit avec des valeurs + 5% à l'exception de la valeur 25% (25 à 29%)

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
EMPSOR30M10	EMPSOR30M10	EMPSOR30M10	EPC	EMPSOR30M10	NF
75% 12m 12m	75% 4m 20	CT 2007	EMPSOR30M10	NF	NF

### TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

**RÉSINEUX**  
Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE SANS DOMINANCE**  
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

**FEUILLEUX**  
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épinette blanche	BO Bouleau gris	FO Fagine noir
EN Épinette noire	BU Bouleau jaune	FR Fagine rouge
EU Épinette rouge	BW Hêtre à blanc (blanc)	FX Fagine
EV Épinette de Norvège	CB Chêne blanc	FX Fagine
ME Mélèze	CC Chêne	FZ Feuillus latéraux à floraison
MI Mélèze hybride	CG Chêne à gros fruits	FZ Feuillus latéraux à floraison
MA Mélèze à grandes feuilles	CH Chêne à petites feuilles	HA Hêtre à grandes feuilles
MA Mélèze à grandes feuilles	CI Chêne à gros fruits	HC Chêne
MA Mélèze à grandes feuilles	CM Chêne à petites feuilles	NC Noyer cendré
MA Mélèze à grandes feuilles	CM Chêne à petites feuilles	NC Noyer cendré
MA Mélèze à grandes feuilles	CM Chêne à petites feuilles	NC Noyer cendré
MA Mélèze à grandes feuilles	CM Chêne à petites feuilles	NC Noyer cendré
MA Mélèze à grandes feuilles	CM Chêne à petites feuilles	NC Noyer cendré
MA Mélèze à grandes feuilles	CM Chêne à petites feuilles	NC Noyer cendré

FEUILLEUX (0 à 20)	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130
FEUILLEUX (0 à 20)	21 à 40	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)	(121 et plus)					

Jeune inéquienne (JIN)  
Vieille inéquienne (VIN)

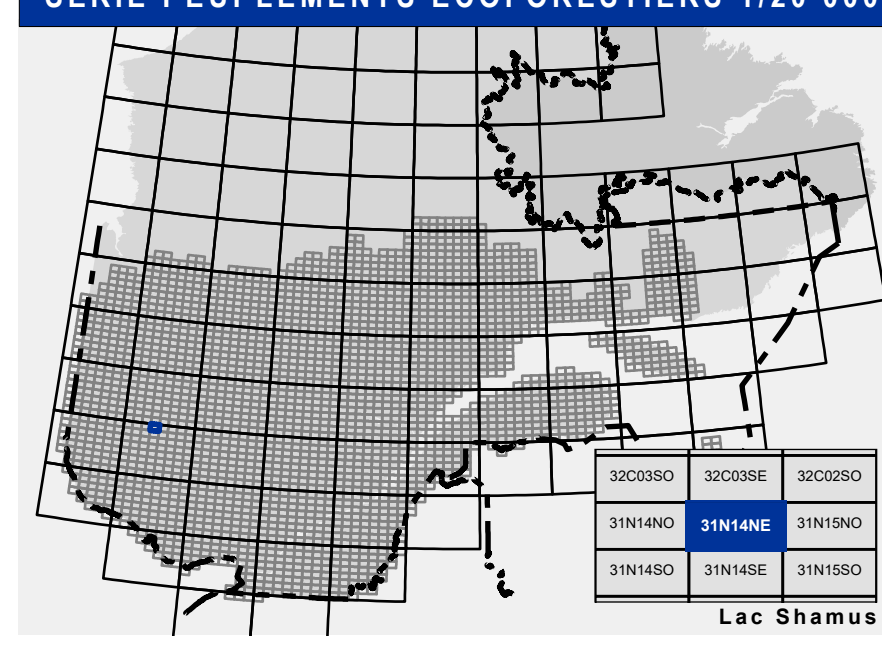
Étage	Intérieur (INT)	Supérieur (SUP)
Monétage (M0)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (BI)	Couverture > 25% et Couverture > 25%	
Multietage (MI)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JRI) et vieux irréguliers (VRI).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls totaux	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CD Coupe de diamètre limité
DT Dépeçage total	CE Coupe d'assainissement
EP Epidémie grave	CE Coupe de diamètre limité
VER Végétation	CE Coupe de diamètre limité
VER Végétation	CE Coupe de diamètre limité
VER Végétation	CE Coupe de diamètre limité
VER Végétation	CE Coupe de diamètre limité
VER Végétation	CE Coupe de diamètre limité
VER Végétation	CE Coupe de diamètre limité
VER Végétation	CE Coupe de diamètre limité
VER Végétation	CE Coupe de diamètre limité
VER Végétation	CE Coupe de diamètre limité
VER Végétation	CE Coupe de diamètre limité

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH Dénudé ou semi-dénudé humide	A	Nulle	0% à 3%
DS Dénudé ou semi-dénudé sec	B	Faible	4% à 9%
AL Aulnaie	C	Douce	9% à 15%
	D	Moyenne	16% à 24%
	E	Force	25% à 34%
	F	Déclive	35% à 44%
	S	Sommaire	Enlèvement de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
AP Aire d'emplacement et d'entreposage de plus de 100 m <sup>2</sup>	ND Non défriché, site ouvert
AF Aire agricole localisée dans les secteurs à vocation forestière	LQ Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non forestier)	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non forestier)
CFO Camp forestier	RO Route et autoroute (emprise)

### SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



- Voies de communication et ponts
- Obstacles et infrastructures
- Courbe de niveau
- Peuplement écoforestier
- Métadonnées
- Sources

- Classes 1, HN - Hors norme
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylon
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

- Courbe de niveau mâtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Eskar
- Corseillement
- Frontières
- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie)
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006
- Longitude géographique au centre de la feuille (mésidien central)
- Latitude d'origine (équateur) 0°
- Coordonnées d'origine X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- Facteur d'échelle 0.9999

- Ellipsoïde GRS 80
- MAD 83 (CGRS)
- Mécanisme transformé modifié (MTM), zone de 3°
- Système de coordonnées planaires du Québec (SCQP)
- Projet cartographique
- Origine des altitudes
- Équidistance des courbes de niveau 10 mètres
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006 13° 56' OUEST
- Longitudes géographiques au centre de la feuille 71° 31' 0" à 71° 16' 15"
- Longitude d'origine (mésidien central) 76° 30' ouest
| Latitude d'origine (équateur) 0° |
| Coordonnées d'origine X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre |
| Facteur d'échelle 0.9999 |

**Sources**  
Donnée : Asse cartographique (données topographiques) / Organisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Métadonnées : Système de coordonnées planaires du Québec (SCQP) / Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
Informations forestières : Nombre inventaire : 4636 / 5e programme  
Année des photos pour la production de la carte (Évaluation des risques et priorités) : 2016  
Date de mise à jour provisoire : Juin 2022  
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

**Réalisation**  
Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs  
Coordonnées inventaire forestier : 3120, 4e Avenue Ouest, 11e Étage A108  
Date de mise à jour provisoire : Juin 2022  
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

**AVERTISSEMENT**  
Les lignes de corseillement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

**Diffusion** : Directions des inventaires forestiers  
**Forêt, Faune et Parcs**  
**Québec**